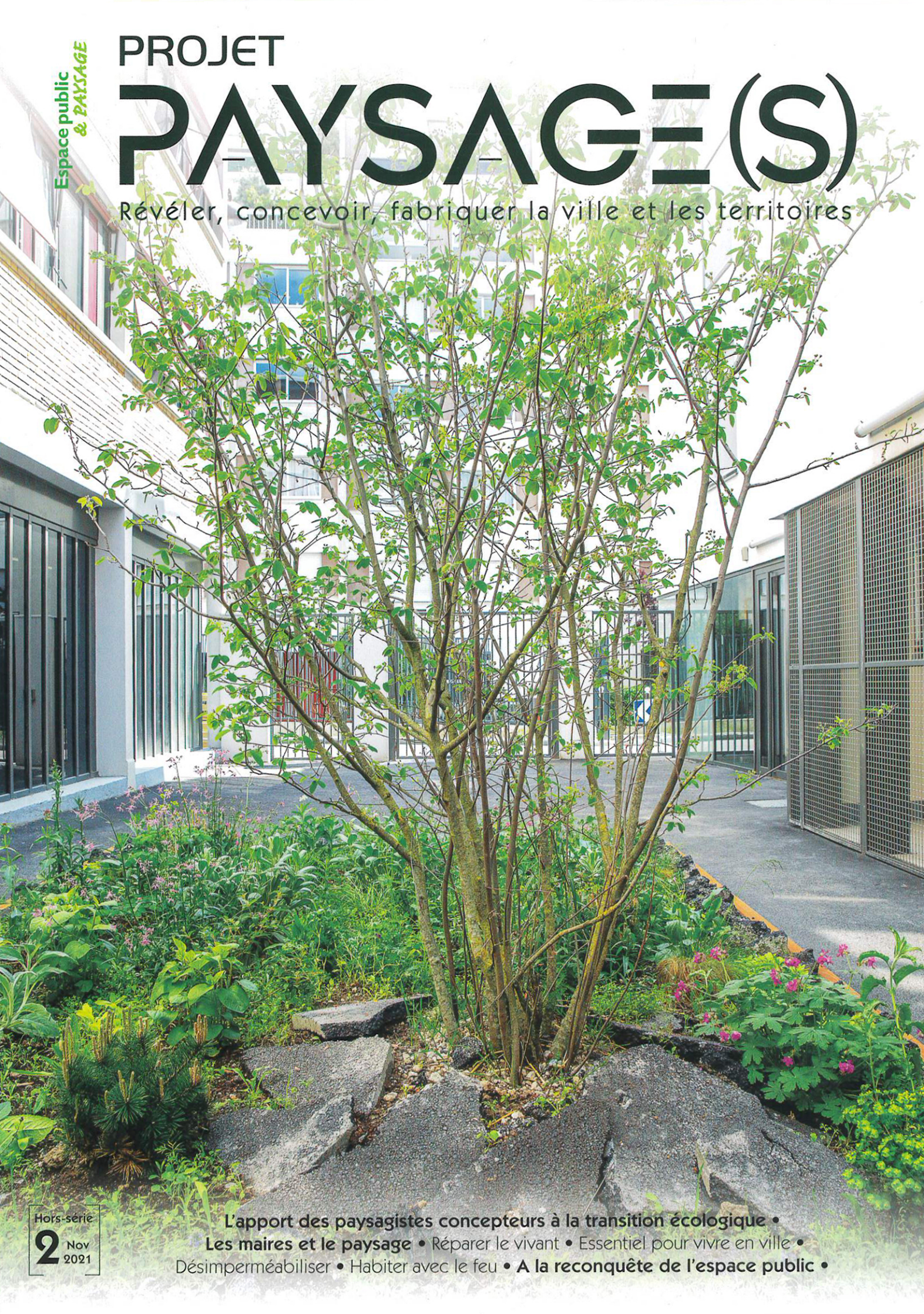


PROJET

PAYSAGE(S)

Révéler, concevoir, fabriquer la ville et les territoires



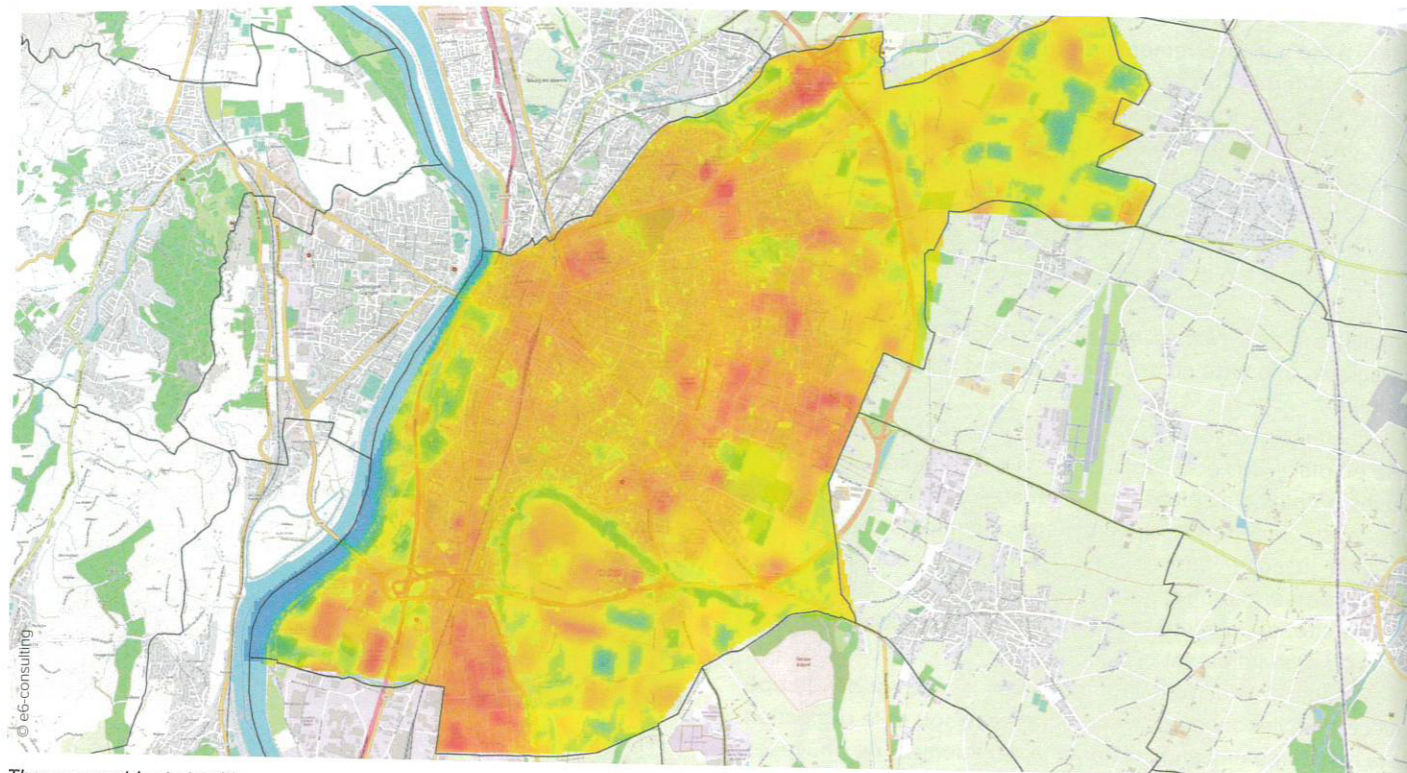
Hors-série

2 Nov 2021

L'apport des paysagistes concepteurs à la transition écologique •

Les maires et le paysage • Réparer le vivant • Essentiel pour vivre en ville •

Désimperméabiliser • Habiter avec le feu • A la reconquête de l'espace public •



Thermographie de la ville

Cette cartographie thermique permet de repérer les potentiels de végétalisation de l'hyper-centre, afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains

Valence : planter pour rafraîchir

A la suite de la canicule de 2019, la Ville de Valence a décidé de lancer une étude de diagnostic de l'état thermique sur le territoire communal. Outre le repérage des îlots de chaleur urbains (ICU), elle vise à proposer des solutions de rafraîchissement et, plus particulièrement, des sites à planter de façon cohérente avec ce premier diagnostic.

Pourquoi avoir lancé une telle étude urbaine ?

Réalisée par le Bureau d'études E6, en collaboration avec l'Atelier Colin & Poli, paysagiste, l'étude a permis de prendre conscience des forces et des faiblesses de notre territoire, ainsi que des outils à notre disposition pour rendre notre ville plus fraîche et plus résiliente. Elle a servi de base au Plan arbres que nous mettons depuis en œuvre et qui courra sur l'intégralité du mandat en cours avec un objectif de 10 000 arbres plantés d'ici 2026.

Cette analyse de notre territoire a aussi permis de faire ressortir les enjeux spécifiques du centre-ville. Ce quartier est en effet très densément fréquenté, bâti et peuplé. Les enjeux de rafraîchissement y sont importants, tout autant que les contraintes techniques. Un paysagiste concepteur, Thierry Moreau du bureau d'étude TMPaysage-Conseil, a ainsi été mandaté pour la réalisation d'une étude de revégétalisation du centre-ville.

Le souhait de l'équipe municipale était de pouvoir repérer

les potentiels de végétalisation afin de rendre l'hyper-centre plus attractif et agréable à vivre pour les habitants, en alliant une approche paysagère et patrimoniale, d'exploitation et de maintenance ainsi que de désimperméabilisation.

Quelles expertises vous a apportées le paysagiste concepteur ?

Dans un premier temps, le paysagiste a mis en valeur les bienfaits apportés par les végétaux en matière de rafraîchissement, de récupération des eaux pluviales, de santé publique... Cela nous a aidé à mieux percevoir comment les solutions fondées sur la nature pouvaient constituer une réponse pertinente aux enjeux révélés par l'étude sur les îlots de chaleur urbains.

Les prérequis ont également été abordés, en particulier la liste des différents outils de végétalisation (désimperméabilisation, massifs arborés multi-strates, grimpantes...) à notre disposition, en fonction des contextes plus ou moins contraints.

L'étude de végétalisation du centre-ville constitue un réel outil d'aide à la prise de décision. Elle a suscité le débat, aussi bien au sein des services techniques qu'entre élus

Le paysagiste a alors arpenté le périmètre du centre-ville pour cartographier tous les points de végétalisation possibles. Cela a mis en avant le fort potentiel du centre-ville, malgré un morcellement des points de végétalisation.

Des scénarii de végétalisation ont ensuite été construits à partir d'esquisses pour 20 sites à enjeux. Certains sites emblématiques ont fait l'objet de plusieurs croquis, avec une graduation dans l'importance laissée au végétal. Nous souhaitons en effet nous affranchir, provisoirement, des contraintes nous limitant habituellement et voir jusqu'où cela pourrait nous mener. Pour chaque parti pris, l'efficacité en matière d'amélioration du paysage et de rafraîchissement a été évaluée. Une estimation budgétaire a été réalisée pour chacun de ces scénarii.

À quoi servira cette étude de végétalisation ?

L'étude de végétalisation du centre-ville constitue au final un réel outil d'aide à la prise de décision. Nous avons, sur cette base de travail, suscité le débat, aussi bien au sein des services techniques qu'entre élus. Le regard du paysagiste et sa créativité vont nous permettre de porter un regard neuf sur notre territoire et de faire émerger de nouvelles solutions de végétalisation, avec davantage d'audace.

L'objectif est désormais de pouvoir travailler, en phase opérationnelle, sur des solutions de végétalisation que nous n'aurions pas spontanément envisagées, et de proposer aux habitants l'aménagement d'un cœur de ville moins minéral, plus ombragé et plus accueillant tant pour les passants que pour la biodiversité. C'est là tout le sens de nos engagements pris en 2020, sans idéologie, ni dogmatisme, mais avec beaucoup de pragmatisme, en restant à l'écoute des attentes de chacun, au seul service du bien commun et de l'amélioration constante du cadre de vie. ■



Pour Nicolas Daragon, maire de Valence, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, "le paysagiste concepteur permet d'envisager de nouvelles solutions de végétalisation conciliant qualité du cadre de vie et adaptation au changement climatique".

Maîtrise d'ouvrage : **Ville de Valence**

Maîtrise d'œuvre : **BE E6, en collaboration avec l'Atelier Colin & Poli ;**

Thierry Moreau Paysagiste, paysagiste concepteur

Coût du projet : **20 000 €**

Dates de l'étude : **2020/2021**